

Zeitschrift: Pionier: Organ der schweizerischen permanenten Schulausstellung in Bern
Herausgeber: Schweizerische Permanente Schulausstellung (Bern)
Band: 12 (1891)
Heft: 1

Artikel: Avis
Autor: Scheurer
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-257923>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

im Kursprogramm jeweilen ein Fach der gewerblichen Fortbildungsschulen (das Modelliren) aufnahmen und die betreffenden Handfertigkeitkurse als Bildungskurse für Lehrer an Handfertigkeit- und Fortbildungsschulen bezeichneten. Es konnten denn auch der Kurs in Genf 1889, sowie derjenige in Basel 1890 als eigentliche Handfertigkeitkurse für Lehrer publizirt und für dieselben das Modelliren, welches für den Knabenarbeitsunterricht, weil verfrüht, von äusserst geringem Werte ist, fallen gelassen werden. Sodann stellte der bundesrätliche Bericht unter Zusicherung von finanzieller Unterstützung unserm Vereine gerade diejenigen Aufgaben in bezug auf Erstellung eines metodischen Lehrganges und der Beschaffung einer Muster- und Modellsammlung, die wir schon längst ins Auge gefasst hatten.

(Fortsetzung folgt.)

Du Revêtement des formes et des objets de carton.

Par Monsieur d'Nalorés à Liège.

Article paru dans le journal belgeque „Le travail manuel“ 1887/88.

Loi de l'harmonie des couleurs.

Une forme de carton étant découpée, il s'agit de la décorer. Dans l'exécution de ce travail, on se heurte à hien des difficultés, si on ne veut produire un revêtement de mauvais goût, sinon extravagant.

On se trouve en présence d'une quantité de papiers de nuances les plus variées et l'on ne sait en tirer avantageusement parti, bien qu'on n'ait que l'embarras du choix.

Ces tâtonnements provenant de l'inexpérience du plus grand nombre en ce qui concerne le choix des couleurs, imposent au «*Travail manuel*» le devoir de traiter la question si ardue de l'harmonie des couleurs.

Désireux de jeter un peu de clarté sur cette partie importante — la plus importante peut-être — de l'enseignement du cartonnage, nous avons accepté la tâche de rassembler dans des ouvrages divers les renseignements sur la matière qui nous sembleront propres à éclairer nos collègues.

Pour élaborer cette première partie de notre travail, nous avons puisé à des sources autorisées ¹⁾ tous les précieux matériaux qui nous étaient nécessaires.

Des principes développés ci-dessous, se déduiront certaines règles pratiques qui pourront, espérons-le, guider le décorateur inexpérimenté dans sa tâche si difficile.

* * *

Malgré les recherches de savants physiciens, il n'existe pas encore de théorie scientifique des couleurs. L'étude laborieuse à laquelle ces spécialistes se sont livrés n'a

¹⁾ 1° G. H. De Coster: *Eléments de l'Esthétique générale.* — Bruxelles. Bruylant-Christophe, 1880.

2° Eugène Véron: *L'Esthétique.* — Paris. C. Reinwald, 1883.

fait que dégager certains points importants qui serviront de jalons aux recherches ultérieures.

Pour le peintre, la couleur consiste surtout dans une série de rapports physiques, chimiques et physiologiques dont l'étude est loin d'être achevée.

«Au fond et dans l'état présent de la science, dit M. Véron dans son remarquable ouvrage cité plus haut, la plus grande partie de l'art de colorer demeure subordonnée aux aptitudes, aux instincts, aux habitudes, aux caprices, aux intuitions immédiates des artistes. La combinaison et la juxtaposition des couleurs ont certainement autant d'importance, sinon plus, que le choix de chacune en particulier.»

Théorie des couleurs. ¹⁾

Le prisme décompose la lumière blanche du soleil en une série de groupes colorés que l'on peut ramener à six couleurs: jaune, rouge, bleu, violet, vert, orangé.

Les trois premières sont considérées comme fondamentales au point de vue de la peinture, puisque, en mêlant des poudres rouges, jaunes et bleues à des doses différentes, le peintre peut produire à peu près tous les tons qui lui sont nécessaires.

Elles sont dites primitives, primaires, primordiales, simples, élémentaires ou génératrices, parce qu'il est impossible de les recomposer par aucun mélange.

Les trois dernières sont dites composites, franches ou binaires, parce que l'on peut produire le violet par une combinaison de bleu et de rouge, le vert, par une combinaison de jaune et de bleu, et l'orangé, par un mélange de jaune et de rouge.

Dans les intervalles de ces différentes couleurs se place la série infinie des nuances intermédiaires.

Pour rendre plus sensible la théorie des couleurs, figurons une rose chromatique au moyen de triangles équilatéraux inscrits dont chaque sommet équivaut à une nuance déterminée. (Nous nous arrêtons aux couleurs ternaires.)

(A suivre.)

¹⁾ La théorie des couleurs étant exposée dans tous les traités de physique, nous ne nous arrêterons pas longuement sur ce point.

Avis.

MM. les membres de la Société pour la propagation des travaux manuels sont avisés que la cotisation de fr. 2. 50 sera encaissée par remboursement avec un des prochains numéros du Pionier.

Die Mitglieder des Vereins für Verbreitung des Arbeitsunterrichts werden darauf aufmerksam gemacht, dass der Jahresbeitrag pro 1891 nächstens mit der Nachnahme durch den Pionier bezogen wird.

Der Kassier: *Scheurer.*